

A propos de l'authenticité de la momie attribueé à Thoutmosis III (CG 61068)

Göttinger Miscellen

Volume 156 / 1997 / Journal Part / Article



Nutzungsbedingungen

DigiZeitschriften e.V. gewährt ein nicht exklusives, nicht übertragbares, persönliches und beschränktes Recht auf Nutzung dieses Dokuments. Dieses Dokument ist ausschließlich für den persönlichen, nicht kommerziellen Gebrauch bestimmt. Das Copyright bleibt bei den Herausgebern oder sonstigen Rechteinhabern. Als Nutzer sind Sie nicht dazu berechtigt, eine Lizenz zu übertragen, zu transferieren oder an Dritte weiter zu geben.

Die Nutzung stellt keine Übertragung des Eigentumsrechts an diesem Dokument dar und gilt vorbehaltlich der folgenden Einschränkungen: Sie müssen auf sämtlichen Kopien dieses Dokuments alle Urheberrechtshinweise und sonstigen Hinweise auf gesetzlichen Schutz beibehalten; und Sie dürfen dieses Dokument nicht in irgend einer Weise abändern, noch dürfen Sie dieses Dokument für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, aufführen, vertreiben oder anderweitig nutzen; es sei denn, es liegt Ihnen eine schriftliche Genehmigung von DigiZeitschriften e.V. und vom Herausgeber oder sonstigen Rechteinhaber vor.

Mit dem Gebrauch von DigiZeitschriften e.V. und der Verwendung dieses Dokuments erkennen Sie die Nutzungsbedingungen an.

Terms of use

DigiZeitschriften e.V. grants the non-exclusive, non-transferable, personal and restricted right of using this document. This document is intended for the personal, non-commercial use. The copyright belongs to the publisher or to other copyright holders. You do not have the right to transfer a licence or to give it to a third party.

Use does not represent a transfer of the copyright of this document, and the following restrictions apply:

You must abide by all notices of copyright or other legal protection for all copies taken from this document; and You may not change this document in any way, nor may you duplicate, exhibit, display, distribute or use this document for public or commercial reasons unless you have the written permission of DigiZeitschriften e.V. and the publisher or other copyright holders.

By using DigiZeitschriften e.V. and this document you agree to the conditions of use.

Kontakt / Contact

DigiZeitschriften e.V.

Papendiek 14

37073 Goettingen

Email: digizeitschriften@sub.uni-goettingen.de

A propos de l'authenticité de la momie attribuée à Thoutmosis III (CG 61068)

La momie attribuée à Thoutmosis III, CG 61068, fut découverte en 1881, dans la cachette de Deir el-Bahari. Elle y avait été déposée avec d'autres dépouilles royales par les prêtres de la XXI^e dynastie, qui l'avaient sommairement restaurée, suite aux déprédations dont elle avait fait l'objet lors des pillages de la Vallée des Rois, à la fin du Nouvel Empire¹. Son authenticité a récemment été remise en cause par E.F. Wente et J.E. Harris:

"With regard to the mummy supposed to be that of Tuthmosis III (CG 61068), its identification rests upon the fact that the rewrapped mummy lay in a coffin definitely manufactured in the mid-Eighteenth Dynasty for Tuthmosis III and upon Maspero's testimony regarding Tuthmosis III's shroud. However, G. Nagel in his discussion of this shroud, inscribed with the *Litany of Rē*, cast serious doubt upon Maspero's description of it as having been found wrapped around the mummy. According to Nagel, it was probably rolled or folded and then placed upon, or around, the rewrapped mummy in the coffin. Thus there might be some grounds for questioning the certainty of the identification of the Tuthmosis III mummy (CG 61068)."²

Harris et Wente ajoutent un argument supplémentaire: d'après leurs clichés aux rayons-X, la momie CG 61068 serait celle d'un homme décédé entre 35 et 40 ans, ce qui s'accorde difficilement avec les 53 années du règne de Thoutmosis III attestées par les documents

¹ Sur cette momie cf. MASPERO, *Mummies Royales*, 547-8, pl. 6 a; CG 61068; PM I,2, 660-1; J.E. HARRIS et E.F. WENTE, *An X-Ray Atlas of the Royal Mummies*, Chicago - Londres, 1980, 15, 67, 131-2, 158, 168-9, 202, 210-1, 226, 235, 238, 246-252, 290, 293, 333, 349, 352, 358, 377, microfilms 1 D 4-12, 1 E 1-2; WENTE et HARRIS, *Royal Mummies of the Eighteenth Dynasty. A Biological and Egyptological Approach*, in C.N. REEVES (éd.), *After Tutankhamun. Research and Excavation in the Royal Necropolis at Thebes*, Londres - New York, 1992 (*Studies in Egyptology*), 2-20; R.B. PARTRIDGE, *Faces of Pharaohs. Royal Mummies and Coffins from Ancient Thebes*, Londres, 1994, 77-80; Gay ROBINS et C.C.D. SHUTE, *The Physical Proportions and Living Stature of New Kingdom Pharaohs*, *Journal of Human Evolution* 12 (1983), 455-465 (ces auteurs rappellent que la taille de la momie a toujours été mesurée sans les pieds, perdus dès la restauration du cadavre à la XXI^e dynastie, et que le roi n'était pas exceptionnellement petit, comme on l'a souvent cru, puisque sa hauteur peut être estimée à environ 1 m 71).

² Cf. WENTE et HARRIS, *op. cit.*, 9. Sur le cercueil du roi, cf. CG 61014; sur son linceul, cf. *infra*.

pharaoniques³. Ceci incite évidemment à considérer la possibilité que CG 61068 ne soit "pas la dépouille mortelle du grand conquérant"⁴, suite à une confusion de la part des prêtres de la XXI^e dynastie qui réinhumèrent les momies des rois du Nouvel Empire dans la cachette de Deir el-Bahari.

C'est cependant peut-être conclure un peu hâtivement. Plusieurs égyptologues ont émis des doutes concernant la méthode d'estimation de l'âge d'un pharaon à son décès d'après l'analyse radiographique des os de sa momie, puisque les résultats obtenus par cette technique contredisent presque toujours les sources historiques⁵. En réalité, une fois que la croissance de l'adolescence est achevée, il est impossible de préciser avec certitude l'âge d'un adulte en examinant uniquement ses os⁶. M.L. Bierbrier rapporte d'ailleurs que "Recent biological

³ Cf. ID., *X-Ray Atlas*, 202; ID., in *After Tut^{ankhamun}*, 11, 12-4. Pour la durée du règne de Thoutmosis III, cf. la biographie d'Amenemheb, *Urk.* IV, 895, 14-6 (avec la correction que propose R. KRAUß, *Das Ende der Amarnazeit. Beiträge zur Geschichte und Chronologie des Neuen Reiches*, Hildesheim, 1978 [HÄB 7], 175). Ce texte sera prochainement réédité dans la nouvelle publication que Heike Guksch et S. Eisermann préparent de la tombe d'Amenemheb, TT 85 (cf. R. STADELMANN, Deutsches Archäologisches Institut: Aufnahme und Publikation thebanischer Beamtengräber, in J. ASSMANN *et alii*, *Thebanische Beamtennekropolen. Neuen Perspektiven archäologischer Forschung*, Heidelberg, 1995, 11, n. 17 [SAGA 12]).

⁴ Cf. L. GABOLDE, La chronologie du règne de Thoutmosis II, ses conséquences sur la datation des momies royales et leurs répercussions sur l'histoire du développement de la Vallée des Rois, *SAK* 14 (1987), 73.

⁵ Cf. W. SCHERMULY et A. EGGBRECHT, Das Röntgenbild ägyptischer Mumien, *Fortschritte auf dem Gebiete der Röntgenstrahlen und der Nuklearmedizin* 125 (1976), 389-396; ROBINS, The Values of the Estimated Ages of the Royal Mummies at Death as Historical Evidence, *GM* 45 (1981), 63-8 (le cas de CG 61068 est analysé aux pages 63-4); K.A. KITCHEN, *JNES* 44 (1985), 236-7; J.-L. CHAPPAZ, Un cas particulier de corégence: Hatshepsout et Thoutmosis III, in *Individu, société et spiritualité dans l'Égypte pharaonique et copte. Mélanges égyptologiques offerts au Professeur Aristide Théodoridès*, Ath - Bruxelles - Mons, 1993, 88, n. 6; M.L. BIERBRIER, How Old was Hatshepsut ?, *GM* 144 (1995), 15.

⁶ Je dois cette information au Dr B. Lengelé, anatomiste et spécialiste en chirurgie plastique et en microchirurgie reconstructrice à l'Hôpital Universitaire Saint Luc (UCL) de Bruxelles, à qui je renouvelle tous mes remerciements pour l'aide qu'il m'a apportée dans la présente analyse. Comme ce médecin a pu m'en convaincre à l'aide d'exemples concrets, les facteurs qui interviennent dans le processus de vieillissement des os sont extrêmement nombreux et encore trop mal connus pour qu'il soit possible d'estimer avec une certaine précision l'âge d'un cadavre d'après la seule radiographie de ses os. Le Dr B. Lengelé m'a également fait savoir que l'hypothèse de Wente et Harris qui proposent de réorganiser la succession historique des momies royales de la XVIII^e dynastie d'après l'analyse de la forme de leur crâne (*op. cit.*, 2-20) est tout à fait utopique. Un tel classement est irréalisable dans l'état actuel de nos connaissances, d'autant plus qu'en ce qui concerne les momies royales de la XVIII^e dynastie, l'apport génétique de la mère du souverain est toujours inconnu, puisque la momie de celle-ci n'est jamais identifiée. Il n'y a donc aucune raison de penser que CG 61068 ne puisse être la

examinations of historical eighteenth century bodies have revealed errors in determination of age by bones alone."⁷ L'argument de Harris et Wente contre l'identification de CG 61068 à la momie de Thoutmosis III n'est donc pas contraignant. Nous allons voir qu'il en va de même pour celui de G. Nagel, à propos du linceul de la momie.

Ce suaire, CG 40001, est assurément le linceul original de Thoutmosis III, comme l'indiquent les fréquentes mentions de son destinataire, - "le roi Menkhéperrê, le fils de Rê, Thoutmosis, le juste de voix, enfanté par la mère du roi, Isis, la juste de voix", - ainsi que la dédicace du document, au nom d'Amenhotep II⁸. Le but de G. Nagel n'est d'ailleurs pas de remettre en question l'authenticité de la momie CG 61068 mais d'essayer de reconstituer l'histoire de la dispersion des fragments du suaire du roi. L'auteur commence par rappeler les commentaires de G. Maspero sur la découverte de CG 61068:

"La momie avait été fouillée par les Arabes. Elle portait attachés au corps deux petites rames et un bouquet de jonc. Elle était en si mauvais état qu'il fallut l'ouvrir; on y trouva une momie brisée en trois endroits et qui mesurait 1 m. 60 de longueur. Les toiles qui l'enveloppaient portaient de longs textes hiéroglyphiques tracés à l'encre, le chapitre XVII du *Livre des Morts* et des fragments des *Litanies du Soleil* pour le compte du roi Thoutmès III, fils de la reine Isi dont le nom apparaît ici pour la première fois."⁹

G. Maspero précise dans son rapport définitif que "Le linceul" était "déchiré en trois lambeaux"¹⁰. G. Nagel en conclut:

"Au moment de sa découverte, le cercueil de Thoutmès III avait déjà été visité par les voleurs modernes. Les pillards antiques avaient laissé le corps du roi en mauvais état, il était cassé en trois morceaux. Pour pouvoir en faire un paquet honorable les restaurateurs de la XXI^e dynastie avaient utilisé quatre rames de bois pour donner au corps la rigidité nécessaire, trois se trouvaient à l'intérieur et la quatrième à l'extérieur. Le trou fait dans les bandelettes à la hauteur de la poitrine doit provenir des voleurs modernes en quête de bijoux. Au sujet du

momie du père d'Amenhotep II (ou plutôt du personnage dont la momie est identifiée comme étant celle d'Amenhotep II), ainsi que l'imaginent WENTE et HARRIS, *op. cit.*, 11 sq.

⁷ Cf. BIERBRIER, *op. cit.*, 19, n. 1, qui fait référence à T. MOLLESON et M. COX, *The Spitafields Project II*, Londres, 1993, 169.

⁸ Sur ce linceul CG 40001 - JE 26203 - SR 2323, cf. G. NAGEL, Le linceul de Thoutmès III, *ASAE* 49 (1949), 317-326, pl. 1-3; PM I,2, 660-1; Imtraut MUNRO, *Die Totenbuch-Handschriften der 18. Dynastie im Ägyptischen Museum Cairo*, Wiesbaden, 1994 (AA 54), 41-5, pl. photographiques 14-9, pl. 32-43. Pour sa dédicace, cf. *Urk.* IV, 1364, 14-7.

⁹ Cf. G. MASPERO, *BIE* 2^e série, 2 (1881), 142-3, cité d'après NAGEL, *op. cit.*, 317.

¹⁰ Cf. MASPERO, *Momies Royales*, 547-8, cité d'après NAGEL, *loc. cit.*

linceul nous n'apprenons presque rien. Le rapport préliminaire semble dire que le linceul entourait la momie elle-même, mais c'est peu vraisemblable, car dans ce cas, comment Abderrassoul et les siens auraient-ils pu en emporter un fragment sans dérouler toutes les bandelettes ? Lors de l'ensevelissement du roi, le linceul a dû être entouré autour du corps emmaillotté. Les parties les plus abîmées aujourd'hui peuvent correspondre à celles qui se trouvaient sous le corps. La partie inférieure du linceul a dû disparaître au moment du premier pillage. Les restaurateurs ont emmaillotté le corps à nouveau et ont placé probablement le linceul par dessus à l'intérieur du cercueil, soit plié soit enroulé comme un papyrus."¹¹

Il est très clair que c'est l'existence d'un fragment détaché du linceul qui pousse G. Nagel à mettre en doute la description de G. Maspero, pourtant tout à fait univoque. Il s'agit en réalité de deux fragments, actuellement conservés au Museum of Fine Arts de Boston¹². Le plus ancien témoignage qui concerne ces morceaux du suaire de Thoutmosis III est une photographie envoyée par leur acquéreur, Cl. Maraine, à A. Erman en 1885¹³. Comme Nagel le montre très bien, le premier de ces fragments, le plus long (111 cm), constitue la fin du linceul royal, et le second provient de la partie inférieure du côté droit de CG 40001¹⁴ (fig. 1). L'auteur poursuit:

"Comme les voleurs modernes avaient touché au cercueil de Thoutmès III, nous pouvons être certains que c'est Abderrassoul et les siens qui ont enlevé des fragments du linceul qui sont aujourd'hui à Boston et qui les ont mis sur le commerce entre 1871 et 1880."¹⁵

Toute cette interprétation pose cependant quelques problèmes: elle nécessite, d'une part, que le commentaire de Maspero soit erroné, et, d'autre part, elle rend assez incohérente l'attitude prêtée aux trois frères Abd er-Rassoul: pourquoi ceux-ci se seraient-ils contentés de saisir deux petits fragments du linceul si ce dernier était plié ou roulé comme un "papyrus"

¹¹ Cf. ID., *op. cit.*, 318.

¹² Cf. D. DUNHAM, A Fragment from the Mummy Wrappings of Tuthmosis III, *JEA* 17 (1931), 209-210, pl. 31-6; NAGEL, *op. cit.*, 319 sq. PM I,2, 661, signalent, en plus de Boston MFA 60.1472, deux autres fragments: l'un provenant de l'ancienne collection Amherst, vendu chez Sotheby en juin 1921 (cf. *Sotheby Sale Cat. June 13-17, 1921*, n° 353); le second étant au Musée du Caire, JE 26203 bis, enregistré en 1884, avec le grand fragment CG 40001 - JE 26203, de la cachette de Deir el-Bahari.

¹³ Cf. NAGEL, *op. cit.*, 319.

¹⁴ Cf. ID., *op. cit.*, 320-1, pl. 3.

¹⁵ Cf. ID., *op. cit.*, 321.

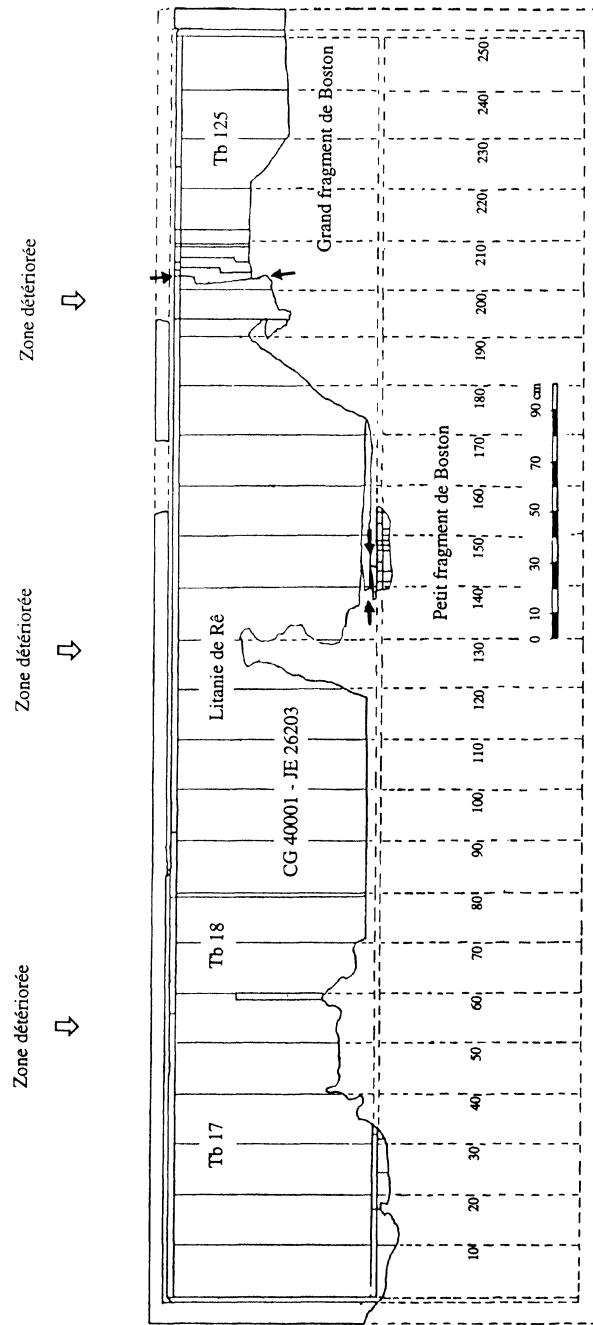


Fig. 1. Schéma général de la disposition des fragments du linceul de Thoutmosis III, d'après NAGEL, ASAE 49, pl. 3.

au-dessus de la momie, alors que tous les papyrus qu'ils ont dérobés dans la cachette de Deir el-Bahari ont été emportés en entier¹⁶ ?

Si l'on essaye de tenir compte de ces deux problèmes, deux autres hypothèses de reconstitution des faits me paraissent envisageables.

La première, qui permet de ménager la proposition de G. Nagel, consiste à imaginer que la famille Abd er-Rassoul ait effectivement dérobé les fragments de Boston mais que la position du suaire empêchait les voleurs d'emporter la totalité du linceul, c'est-à-dire, suivant la description de G. Maspero, que ce linge enveloppait la momie CG 61068. G. Nagel explique à propos du suaire de Thoutmosis III que "Les parties les plus abîmées correspondant à celles qui se trouvaient sous la momie, le corps était enveloppé au moins trois fois dans le linceul."¹⁷ La planche 1 de son article révèle qu'une de ces zones détériorées se situe précisément à l'extrémité droite du morceau du Caire, juste avant la jonction entre celui-ci et le grand fragment de Boston (fig. 1). Étant donné la longueur de ce dernier morceau de tissu, 111 cm, il est tout à fait concevable que les pilleurs de la cachette de Deir el-Bahari aient tiré la partie supérieure du linceul, qui se trouvait sur la face antérieure de la momie, et qu'ils l'aient découpée derrière l'épaule sous laquelle elle plongeait dans le dos du cadavre, c'est-à-dire à l'endroit le plus éloigné qu'ils pouvaient atteindre sans retirer la dépouille de son cercueil. Dans cette hypothèse, le petit fragment de Boston devait également se trouver sur la face avant de la momie¹⁸ (fig. 1). La planche 2 de l'article de Nagel montre qu'il ne se raccorde véritablement à CG 40001 que sur moins de 3 cm, ce qui signifie qu'il pouvait être arraché très facilement.

La seconde proposition de reconstitution des faits paraît néanmoins plus vraisemblable car elle permet d'expliquer que les bandelettes qui maintenaient le linceul de la momie en place n'aient pas été coupées par les frères Abd er-Rassoul¹⁹, délicatesse qui paraît impensable, si ces pillards cherchaient à s'emparer du suaire. G. Nagel envisage lui-même cette deuxième solution:

"MASPERO, *Momies royales*, p. 548, dit que le linceul est en trois lambeaux; il doit y avoir là une confusion avec l'état du corps lui-même. (...) On pourrait aussi demander (*sic*), sur la base de cette indication de Maspero, si les deux fragments, aujourd'hui à Boston, ne se trouvaient pas avec la momie au moment de la découverte. Ils auraient, alors, disparu peu après."²⁰

¹⁶ Cf. ID., *op. cit.*, 321, n. 1.

¹⁷ Cf. ID., *op. cit.*, 322.

¹⁸ Cf. ID., *op. cit.*, pl. 3.

¹⁹ Cf. MASPERO, *La trouvaille de Deir-el-Bahari*, Le Caire, 1881, pl. 21; ID., *Momies royales*, pl. 6 a; PARTRIDGE, *op. cit.*, 77, fig. 51.

²⁰ Cf. NAGEL, *op. cit.*, 318, n. 2.

Cette hypothèse est d'autant plus plausible que d'autres objets retrouvés dans la cachette de Deir el-Bahari semblent avoir disparu depuis 1881²¹. Il faut d'ailleurs rappeler que la trace des deux fragments de Boston n'est attestée qu'à partir de 1885²².

Quoi qu'il en soit, aucun argument définitif ne permet aujourd'hui de mettre en doute l'identification de CG 61068 à la momie de Thoutmosis III²³. Au contraire, la découverte de cette momie dans un des cercueils originaux du roi, avec le linceul initial du souverain,- sans doute enroulé autour d'elle,- constitue un indice très sérieux en faveur de cette attribution.

Enfin, il faut ajouter,- bien que l'argument ne soit pas à lui seul de nature à emporter l'adhésion unanime,- qu'une certaine parenté physionomique a souvent été constatée entre le visage de la momie CG 61068 et les différents portraits sculptés de Thoutmosis III²⁴.

Dimitri LABOURY

Chargé de Recherche du FNRS

Université de Liège, Belgique

²¹ Cf. M. DEWACHTER, Contribution à l'histoire de la cachette royale de Deir el-Bahari, *BSFE* 74 (1975), 20 et n. 6 (l'auteur évoque la possibilité d'une vente effectuée par le Musée, pour expliquer ces disparitions); PARTRIDGE, *op. cit.*, 234.

²² Cf. *supra* et NAGEL, *op. cit.*, 319.

²³ De nouveaux éléments de réflexion seront peut-être apportés par l'analyse de l'ADN des momies royales, étude actuellement en cours (cf. S. WOODWARD, Genealogy of New Kingdom Pharaohs and Queens, *Archaeology* 49/5 [septembre / octobre 1996], 45-7). Il faut toutefois garder à l'esprit que ce type de donnée ne permet pas de définir l'identité d'une momie mais uniquement sa parenté avec d'autres cadavres analysés, c'est-à-dire, en quelques sorte, son identité relative.

²⁴ En particulier pour ce qui concerne la célèbre statue de la cachette de Karnak, CG 42053, cf., entre autres, CG 61068 (p. 35, fig. 4); K. LANGE, *Pyramide. Sphinx. Pharaonen*, Munich, 1952, 159-160; Jadwiga LIPINSKA, The Portraits of Tuthmosis III newly discovered at Deir el-Bahari, in *Mélanges offerts à Kazimierz Michalowski*, Varsovie, 1966, 136; D. SPANEL, *Through Ancient Eyes: Egyptian Portraiture*, Birmingham, Alabama, 1988, 2. Pour une analyse détaillée de cette question et pour la diversité des portraits sculptés de Thoutmosis III, le lecteur voudra bien se reporter à la publication de ma thèse de doctorat, *La statuaire de Thoutmosis III. Essai d'interprétation*, à paraître prochainement dans la série *Aegyptiaca Leodiensia*.

